

entraid^{EST}

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ DOUBS

DÉCEMBRE 2018

FÉDÉRATIF

AU CŒUR DE VOS CUMA
S'APPUYER
SUR 32 TERRITOIRES

ORGANISATION

LA BANQUE DE TRAVAIL
FAIT DES ÉMULES
ENCADRER À PLUSIEURS



L'emploi partagé : on y va !

EMPLOI

**LE BINÔME
DE LA FÉDÉ**

**SALARIÉ PARTAGÉ
EN VITI**

**UN ATELIER AVEC
SALARIÉ EN CUMA**

**SECRÉTAIRE
EN CUMA**



CONFORT PERFORMANCE RENTABILITÉ MANITOU

Notre priorité : rentabiliser votre activité.
L'avantage de la NewAg : une machine ultra confortable
qui optimise le temps passé dans votre chariot télescopique.
Un accès cabine unique, une visibilité totale et
une insonorisation cabine optimale (73db seulement)
pour un confort maximal.

Manitou, le choix gagnant pour votre journée de travail !
newag.manitou.com



25410 SAINT VIT
70400 HERICOURT
Tél. 03 81 25 04 10
www.z-manutention.fr



Votre concessionnaire exclusif en Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

PARTENAIRE DE L'AGRICULTURE

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche-Comté - Siège social :
11, avenue Elisée Cuisenier 25084 Besançon CEDEX 9 - Société coopérative
à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit -
384 899 399 RCS Besançon - Société de courtage d'assurances immatriculée
au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° ORIAS 07 024 000.

LE SPÉCIALISTE EN FRANCHE COMTÉ POUR VOTRE MATÉRIEL D'ÉLEVAGE



12 TECHNICIENS
SPÉCIALISÉS
3 ÉQUIPES D'ASTREINTE
UN SERVICE 7J/7



Coste Oye-et-Pallet / Pierrefontaine
Semag Poligny / St Laurent-en-Grandvaux
www.groupecoste.com



BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

COMME VOUS, NOS CONSEILLERS CULTIVENT LA PASSION DU TERRAIN.

Parce que nous savons que votre temps est précieux, nos conseillers
se déplacent sur le terrain afin de mieux comprendre votre quotidien
et vos besoins. Avoir conscience des réalités de votre métier,
c'est renforcer les liens de proximité et de confiance que nous souhaitons
entretenir avec vous.

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur www.bpbfc.banquepopulaire.fr

BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Frédéric Faurois,
président de la frcuma
Bourgogne Franche-Comté.

Notre fédération régionale de proximité est effective depuis le 1^{er} juillet 2018 ! Les membres du conseil d'administration ont décidé d'élaborer un numéro spécial *Entraid'*, journal de notre réseau, sur le thème de l'emploi et de l'organisation du travail en cuma. Les cuma ayant été reconnues « *groupement d'employeur* » grâce aux négociations menées à bien par notre tête de réseau, la fncuma, cela facilite l'embauche et l'emploi en cuma, d'où la constitution d'un groupe national des élus et coordinateurs régionaux « *emploi* » permettant de défendre et de faire évoluer l'emploi en cuma. A notre échelon, un élu référent et un animateur référent apportent leur contribution au niveau national.

Nous espérons que ce Spécial *Entraid'* apportera réflexions, interrogations et réponses sur l'emploi partagé en cuma !

Vous en souhaitant bonne lecture. ■



- Emploi
- 04 | à deux, deux fois plus légitimes et efficaces
- Emploi partagé
- 06 | chacun paie au prorata des heures du salarié
- Régionalisation
- 07 | Cuma Bourgogne Franche-Comté, au cœur de vos cuma demain
- Territoires
- 08 | rénover l'animation en s'appuyant sur 32 territoires
- Organisation
- 11 | un atelier avec salarié en cuma, c'est possible
- Pratique
- 12 | la vérité sur les groupements d'employeurs
- Chantiers
- 13 | une banque de travail depuis 30 ans
- Management
- 14 | encadrer à plusieurs
- Délégation
- 15 | secrétaire en cuma : mettre le pied à l'étrier

Avec le soutien financier
du Conseil régional
de Bourgogne Franche-Comté.



Revue éditée par la **SCIC Entraid'**, SA au capital de 45280 €. RCS : B333352 888. Siège social 73, rue St-Brieuc, CS56520, 35065 Rennes cx. (0299546312) Siège administratif (0562191888) PDG et Directeur de la publication L. Vermeulen Directeur général délégué J. Monteil Directeur de la rédaction P. Criado - p.criado@entraid.com Directeur commercial et marketing G. Moro (0777661050) - g.moro@entraid.com Responsable marketing M. Fabre - m.fabre@entraid.com Chef d'édition Matthieu Freulon - m.freulon@entraid.com Ont participé à la rédaction de ce numéro: Matthieu Freulon, Sylvette Bernard, Flora Chapotin, Matias Desvernois, Philippe Mondelet, Jean-Philippe Rousseau, Paul Vasse Studio de fabrication D.Bucheron, I.Mayer, M.J.Milan, C.Tresin, M.Masson (0562191888) - studio.toulouse@entraid.com Promotion-Abonnement F.Cescato (0607225729), J.Bramardi (0562191888). Principaux actionnaires: Frcuma Ouest, Association des salariés, Fncuma, autres Frcuma et Fdcuma, Association des lecteurs. Impression Escourbiac, 81300 Graulhet - Provenance papier: Espagne - Fibres: 100% PEFC - Empreinte carbone: 369kg CO2/t. Abonnement 1 an: 62,50 €. Tarif au N°: 8 €. Toute reproduction interdite sans autorisation et mention d'origine.

www.entraid.com

A deux, deux fois plus légitimi

A l'occasion du Forum national sur l'emploi à La Rochelle, la rédaction a interviewé Frédéric Faurois, président de la fédération cuma BFC, et Paul Vasse, animateur dans le Jura. Ensemble, ils forment le binôme « *Emploi* » de la fédération.

UN BINÔME « EMPLOI » POUR QUOI FAIRE ?

F.F. Dans notre fédération, certains thèmes comme la communication, la formation ou l'emploi s'illustrent par des binômes élus-salarié. L'emploi relève tantôt de l'ambition politique, tantôt de la mise en œuvre technique, mais les deux doivent être en cohérence. Avoir un binôme rapproché identifiable est un gage de qualité pour progresser sur l'emploi : être efficacement identifié et compétent. Le binôme n'est

tâches appartiennent aux salariés qui peuvent parfois avoir des partis pris techniques, mais certaines missions et prises de paroles incombent aux élus qui ont une légitimité !

QUELLES MISSIONS REMPLEISSEZ-VOUS ENSEMBLE ?

F.F. et P.V. Ensemble, avant tout, nous participons au groupe national des administrateurs et référents emploi. C'est pour nous, depuis deux ans bientôt, un espace d'échanges, de

l'animation des cuma du Jura, cette mission particulière tombait sous le sens, selon Jean-Philippe Rousseau, directeur de la fédération. J'avais auparavant réalisé un stage de fin d'étude à la fncuma sur l'organisation du travail dans les cuma. Avoir travaillé 6 mois sur ce thème et analysé une vingtaine de cuma me conférait une petite longueur d'avance sur le sujet.

Au quotidien, je suis avant tout animateur polyvalent auprès des cuma du Jura pour lesquelles j'assure les missions classiques de conseil économique et juridique, de médiation de groupe et d'animation fédérative. Mais environ 100 heures par an, je m'attaque plus particulièrement au thème de l'emploi. Au fil de l'eau, c'est surtout répondre aux questions des collègues animateurs et animatrices sur l'emploi (forme juridique, droit du travail « *soft* »), et éventuellement intervenir dans des groupes sur ce sujet. Aussi, je continue la veille sur le thème de l'emploi. Plusieurs journées par an sont dégagées pour travailler plus particulièrement sur les enjeux du développement de l'emploi partagé, à l'échelle nationale ou de l'inter-région.

FRÉDÉRIC, QUEL SONT LES AFFICHAGES EN TERME D'EMPLOI POUR LA FÉDÉRATION ?

L'affichage de la coopération intelligente ! Notre fédération veut s'appuyer sur ce qui existe déjà. La limite au développement de l'emploi partagé en agriculture n'est pas le manque de structuration administrative : les groupements d'employeurs départementaux, souvent satellites au syndicalisme, ou les



Frédéric Faurois, président de la fédération des cuma Bourgogne Franche-Comté, et Paul Vasse, animateur dans le Jura : un binôme dédié au thème de l'emploi.

pas un duo fermé, les retours auprès du conseil d'administration et de l'équipe de salariés sont fréquents (et devraient l'être encore plus...).

P.V. La relation entre des professionnels élus et des salariés est un équilibre qui fait vivre et crédibilise nos réseaux associatifs et coopératifs. Certains se rappelleront du quadrilatère de Desroches pour qui la réussite des coopératives est garantie par les équilibres entre les relations de personnes. J'y tiens et j'ai été sensibilisé à cela : certaines

rencontre ; pour donner et prendre de l'information : mesurer qu'il nous reste du chemin à parcourir comparativement à d'autres frcuma, mais apprécier qu'avec les autres fédérations, nous nous attachons aux mêmes bien fondés : développer l'emploi en cuma.

PAUL, POURQUOI CETTE MISSION DE RÉFÉRENT « EMPLOI » ? QUE FAIS-TU AU QUOTIDIEN ?

Dès mon embauche, en plus de

mes et efficaces

centres de gestion permettent d'effectuer efficacement et rigoureusement les aspects très juridiques (rédaction du contrat de travail) et administratifs (édition des feuilles de paie). Notre rôle d'accompagnant réside plutôt dans l'émergence des projets liés à l'organisation du travail et débouchant sur la création d'emploi autour des cumistes. Peu importe la forme juridique qu'ils prennent!

Ce travail d'accompagnement à l'émergence de projet est possible grâce au travail de tous les animateurs généralistes, ou plutôt multi compétents, de la fruma Bourgogne Franche-Comté. Éventuellement avec l'appui de Paul, les administrateurs de cuma et les animateurs peuvent aborder les différents points liés à l'emploi

de salarié: analyse quantitative et qualitative des besoins, clés du recrutement et de l'embauche, suivi du/de la salarié.

QUELLES SONT LES AMBITIONS DE VOTRE FÉDÉRATION SUR L'EMPLOI?

F.F. Politiquement, je souhaite d'abord que l'emploi soit un sujet maîtrisé en interne. Pour cela, la mise en place de méthodes d'accompagnement sera confortée au niveau inter-régional, à l'échelle du COD Centre Nord-Est, puisque l'axe stratégique sur la professionnalisation des compétences (animateurs et élus), dans les domaines de base et aussi dans des domaines spécifiques comme l'emploi, a été mis en évidence au cours du séminaire du COD les 19

et 20 novembre.

P.V. Les finalités techniques que nous nous donnons, à défaut d'être précises, permettent d'être positif:

- conforter les emplois existants: dans chaque département, il y a entre 3 et 10 emplois en cuma. Il nous tient à cœur de donner aux administrateurs les outils pour fidéliser les salariés et maintenir les postes;
- viser les cuma avec automoteurs: pour développer le service complet dans les cuma, il faut s'appuyer sur l'existant, et les acquis du partage de tracteurs sont à valoriser pour créer des emplois;
- pour le secrétariat: favoriser le réseau pour faire naître des collaborations puis s'appuyer sur la dépendance générée pour conforter les postes. ■

Mes parcelles
DE LA SOCIÉTÉ À LA GESTION

Avec mes parcelles, j'assure la gestion de mes cultures, de mes vignes et de mes prairies!

Proximité
Simplicité
Sécurité
Performance

Contacts Équipe Mes parcelles BFC:

CÔTE D'OR: Cathie CUISIN - Tél. : 03 80 68 66 62
DOUBS/TERRITOIRE DE BELFORT: Franck CECH - Tél. : 03 81 65 52 85
JURA: Marie-Pierre CATTET - Tél. : 03 84 35 03 76
NIÈVRE: Olivier WACHER - Tél. : 03 86 93 40 59
HAUTE-SAÔNE: Pierrick TARIN - Tél. : 03 84 77 13 29
SAÔNE-ET-LOIRE: Mélanie BURLAUD - Tél. : 03 85 29 55 58
YONNE: Cédric DEBBARH - Tél. : 03 86 94 28 44

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRÉS D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

www.mesparcelles.fr

www.preci-pulve.fr

PQ PRÉCI PULVÉ
VOTRE EXPERT EN CONTRÔLE DE PULVÉRISATEURS

T. 03 85 49 51 48
P. 06 18 35 04 68

PréciPulvé
4 En Parnay - 71510 Saint-Sernin-du-Plain

CONSEIL & EXPERTISE COMPTABLE

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

Entreprendre, ensemble pour votre performance

CÔTE-D'OR 13, rue Fr. Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE Tél. 03 80 63 14 00 contact@bfc.cerfrance.fr	NIÈVRE 9, rue du Charms de Foire 58000 NEVERS Tél. 03 86 71 92 50 alliance@cerfrance.fr	SAÔNE-ET-LOIRE 281, rue de Paris 71000 MÂCON Tél. 03 85 21 08 08 macon@71.cerfrance.fr
YONNE 35 bis, rue de la Maladière 89015 AUXERRE Cedex Tél. 03 86 49 48 50 contact@89.cerfrance.fr	DOUBS 130 bis, rue de Belfort - BP 939 25021 BESANCON Cedex Tél. 03 81 65 52 41 contact@alliancecomtoise.cerfrance.fr	HAUTE-SAÔNE 17, quai Yves Barbier - B.P.20189 70004 VESOUL Cedex Tél. 03 84 77 77 00 contact@bfc.cerfrance.fr
JURA 17, rue Ch. de Gaulle - BP 50065 39801 POLIGNY Cedex Tél. 03 84 37 67 67 contact@alliancecomtoise.cerfrance.fr	TERRITOIRE DE BELFORT 1.A, rue Georges Besse 90000 BELFORT Tél. 03 84 77 77 61 contact@bfc.cerfrance.fr	

Chacun paie au prorata des heures du salarié

Depuis janvier 2018, la cuma Villa Tavelis, basée en Saône-et-Loire, a embauché un salarié agricole à temps plein. Ce dispositif a fait émerger une nouvelle organisation du travail, certes perfectible, mais qui semble d'ores et déjà porter ses fruits.

Par Matias Desvernois

Didier Langlais, ouvrier agricole recruté par la cuma Villa Tavelis, est reconnu pour ses connaissances pointues sur la vigne, son expérience de tractoriste confirmé et sa polyvalence. Cet ancien chef de culture semble être tombé à pic. Ses heures journalières sont réparties en fonction des engagements et des besoins des membres de la coopérative. Rendue possible par la loi Travail et son décret de 2016 qui intègre la fonction « *groupe-ment d'employeur* » au sein de la cuma, cet emploi partagé se matérialise par un contrat unique.

A l'initiative de cette embauche, Bénédicte Bonnet ne pouvait pas espérer mieux. « *Je voulais pouvoir faire souffler mon père à la retraite qui continue de m'accompagner. Et puis, avec la pression sociale et environnementale, on a plus de travail du sol à réaliser* », notamment du désherbage mécanique. Incapable de supporter financièrement le coût de la recrue à plein temps, cette future maman installée en 2014 a donc logiquement proposé aux autres membres de la cuma, fin 2017, de partager les frais. Avec à la clé, un deal simple : chacun paie au prorata des heures.

PLANIFIER ET COMMUNIQUER

Chaque fin de mois, les membres de la cuma se réunissent pour discuter et préparer le mois suivant. « *Cela nous permet aussi de faire le point sur les heures qui ont été faites le mois précédent, de les vérifier avec les autres adhérents. Et ensuite, j'envoie le tout au centre de gestion afin d'établir la fiche de paie* », indique la viticultrice. SMS, appels et



Bénédicte Bonnet, responsable du salarié à la cuma Villa Tavelis.

“La cuma nous permet de générer un seul contrat pour plusieurs adhérents”

rencontres quotidiennes finissent de consolider l'organisation déjà bien huilée de la cuma.

Si les choses semblent aller pour le mieux aujourd'hui, quelques situations surprises se sont présentées à l'amorce du projet. « *Au début de l'année, au moment de mettre les engrais, il y en a certains qui auraient bien voulu avoir Didier avec eux, mais moi je n'avais pas fini de tailler. On l'avait pourtant bien marqué dans le planning* », se remémore Bénédicte Bonnet. Pour autant, rien n'est figé dans la vigne. Un des membres de la cuma, dont la femme avait accouché en juin dernier, a pu bénéficier

de l'aide de Didier grâce à la solidarité des autres adhérents.

VERS PLUS DE COOPÉRATION

« *Pour moi, c'est une découverte. Avant, je n'avais jamais travaillé que pour un seul employeur. Alors là, en avoir cinq d'un coup c'est nouveau. [...] Ce qui a changé, c'est l'organisation du travail, le fait de planifier en avance. C'est un avantage car ça me permet de m'organiser aussi* », observe Didier Langlais. Côté employeur, cette expérience concluante a donné des ailes à la cuma pour engager des saisonniers en avril dernier. « *La cuma nous permet de répartir et d'avoir des renforts en générant un seul contrat pour plusieurs adhérents* », se réjouit l'agricultrice qui entrevoit déjà d'autres optimisations possibles comme l'application en commun de traitements phytosanitaires. ■

Cuma Bourgogne Franche-Comté, au cœur de vos cuma demain

Le réseau cuma s'est structuré, pour être en phase avec la nouvelle organisation nationale du réseau et le nouveau découpage territorial. Ainsi est née la fédération des cuma Bourgogne Franche-Comté.

Par Jean-Philippe Rousseau

La fédération Bourgogne Franche-Comté a été constituée le 17 mars 2016. Cette structure supplémentaire, regroupant les fédérations de cuma existantes à cette date (Cuma Bourgogne, Fdcuma Haute-Saône, Doubs et Jura), a permis d'être l'interlocuteur de la nouvelle région et de la DRAAF. Dans la continuité, le regroupement de toutes les fédérations à l'échelle de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté a été décidé lors du conseil d'administration du 2 juin 2016. Objectif: conserver une seule fédération de proximité au 1^{er} janvier 2018.

UNE RÉFLEXION EN PLUSIEURS ÉTAPES

La réflexion a démarré par la tenue d'un séminaire pour définir le projet politique et stratégique et définir le calendrier des étapes préalables au regroupement. Il s'est déroulé les 12 et 13 janvier 2017 et a été formalisé par un document de synthèse, qui a précisé les ambitions et les objectifs (encadré ci-contre).

Pour constituer une fédération la mieux organisée possible à votre service, nous avons conservé le meilleur de chacune des anciennes structures (RCFC et Fcuma Bourgogne).

Voici un état des lieux des principales nouveautés mises en application, sous la forme d'un lexique :

NOS AMBITIONS : UN RÉSEAU CUMA AUTONOME, EXPERT, SEXY ET RECONNU

- Un réseau équitable (financier, services, politique)
- Un réseau autonomie et qui maîtrise des coûts de ses services
- Un champ de compétences élargi
- Une proximité maintenue auprès des cuma
- Une représentation politique en phase avec les institutions
- Une image des cuma plus sexy pour augmenter leur impact.

NOS OBJECTIFS : COMPÉTENCES, AUTONOMIE ET PROXIMITÉ

- 80 à 100 cuma/ETP d'animation
- 1 contact/cuma/an
- En réseau, développer le conseil autour de l'emploi, les charges de mécanisation, l'agroéquipement.
- Un administrateur délégué par instance
- ... mais aussi développer la production de références et accompagner des projets innovants.

• **les élus référents** : il s'agit des responsables de cuma qui représentent les cuma d'un territoire (1 ou plusieurs élus par territoire, à raison de 1 référent par tranche de 5 à 15 cuma). L'ensemble des référents constitue l'assemblée générale annuelle de la fédération. Leur fonction sera décrite dans une fiche de mission. Ce système a déjà fait ses preuves en Franche-Comté depuis un an ;

• **les territoires** : à la place de l'échelon départemental, il s'agit du nouveau découpage par petite région jugée homogène, sur le plan des productions et de la géographie. Chaque année, les territoires tiendront leur assemblée générale réunissant toutes les cuma. Ce sera l'échelon de proximité à partir duquel remonteront les demandes des cuma et se définiront les programmes d'animations de l'année ;

• **les cotisations** sont harmonisées

sur la base de 200 € + 1,75 % du chiffre d'affaires ;

• **l'offre de services** : elle est harmonisée, en combinant les offres actuelles des deux anciennes régions ;

• **l'accord d'établissement** : c'est la nouvelle base du fonctionnement social de la structure.

PLACE À L'ANIMATION DES TERRITOIRES

Voici les grandes lignes :

- le référent est en liaison étroite avec l'animateur du territoire,
 - il est à l'écoute des cuma du territoire (il dispose de la liste qualifiée),
 - il est un relais d'information entre l'animateur, la fédération et les cuma du territoire,
 - il est un élément fédérateur dans la mise en place d'animations locales.
- La liste des élus référents ainsi que leurs coordonnées sont à votre disposition à la fédération. ■

LE CALENDRIER

La fusion est officielle depuis le 30 juin 2018.

Les assemblées générales extraordinaires ont statué avec effet rétroactif, le 13 novembre 2018.



Rénover l'animation en s'appuyant sur 32

L'équipe technique de la nouvelle fédération Cuma Bourgogne Franche-Comté est constituée et organisée de la manière suivante :

- **10 animateurs**, chargés chacun d'un secteur géographique (cf. carte). Certains d'entre eux sont responsables d'une spécialité dans l'équipe :

Paul Vasse : accompagnement à l'emploi

Marie Charleuf : références en charges de mécanisation (coordination inter-régionale)

Emilie Castang : accompagnatrice HCCA

Sylvette Bernard : dossiers PCAE

FLora Chapotin : dispositif DINA Cuma

Clémence Laureau : chargée de communication

- **6 assistantes** localisées dans les différents bureaux (sauf Vesoul), chargées de l'appui administratif aux Cuma, des aspects administratifs et logistiques. Des domaines de spécialité leur ont été affectés :

Séverine Gauche : procédures internes

Agnès Nay : assistante de direction

Charlène Fournillon : assistante de communication et de gestion

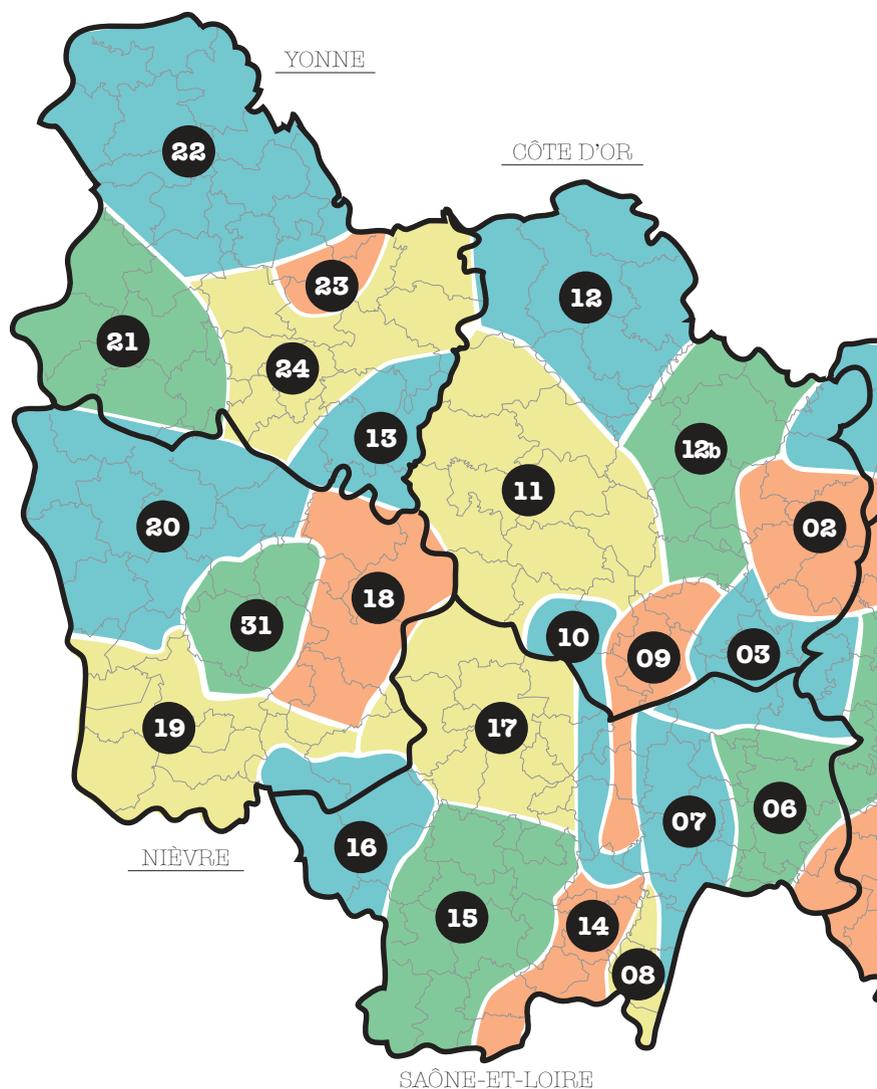
Sylvie Mangin : suivi des formations internes, tutorat

- **Deux conseillers agro-équipement** viennent renforcer l'équipe :

Fabrice Maitrot : banc d'essai moteur, estimations de parc matériel, vérifications d'appareils de levage, formations innovations technologiques et charges de mécanisation

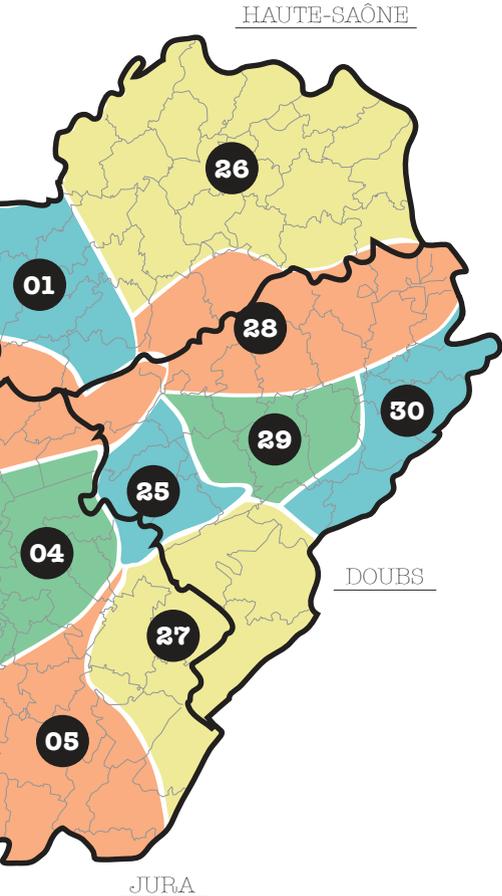
Richard Wylleman, salarié de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, conventionné pour 60 jours/an pour la coordination des références, la contribution à l'OPABFC et le conseil en machinisme auprès des cuma de l'Yonne .

- La structure est dirigée par Jean-Philippe Rousseau.



01 Graylois Tille Vingeanne	12 Chatillonnais	22 Sénonnais Champagne humide
02 Carré d'Or (triangle d'Or + plaine dijonnaise)	12b Seine et Tille	23 Chablis
03 Plaine de Saône et vallée du Doubs	13 Avallonnais- Auxois Ouest	24 Plateaux
04 Seille et loue	14 Piémont clunisois	25 Centrale
05 Plateau Petite montagne	15 Charollais Brionnais	26 Haute vallée de la Saône+plateau de Vesoul +Pays des Vosges Saônoises
06 Bresse	16 Sologne Bourbonnaise	27 Haut Doubs Jura
07 Val de Saône 71 (hors viti)	17 Autunois Pays minier	28 Doubs Ognon
08 Viticulture mâconnais	18 Nivernais Morvan	29 Source
09 Viti chalonnais et 21	19 Nevers Sud Nivernais	30 Pays horloger
10 Sud Arnav et côte chalonnais agri	20 Bourgogne nivernaise	31 Cœur nivernais
11 Auxois Morvan Nord Arnav	21 Puisaye forterre	

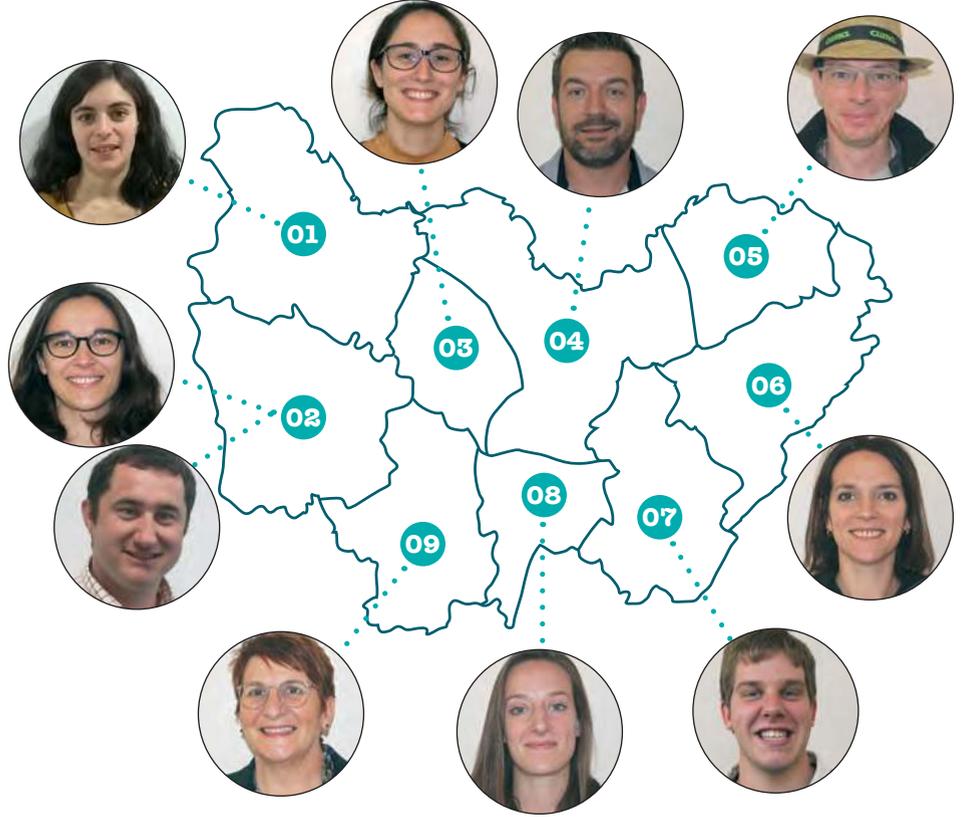
du réseau territoires



LA TEAM CUMA



LES 10 ANIMATEURS



Flore Chapotin (remplacée par Sophie Dusseau jusqu'au 15 septembre 2019)	01
Sylvette Bernard et Benjamin Pinel (avec l'appui de Raphaëlle Laisse en cdd pour accroissement d'activité)	02
Clémence Laureau	03
Cédric Riel	04
Philippe Mondelet	05
Emilie Castang	06
Paul Vasse	07
Marie Charleuf	08
Marie Jo Beauchamp	09

*La Coordination Rurale Bourgogne
Franche-Comté souhaite une bonne et heureuse
nouvelle année à tous les agriculteurs !*

La Coordination Rurale, le seul syndicat représentatif composé d'agriculteurs bénévoles vivant de leur ferme, qui défend tous les agriculteurs, indépendant de toute organisation économique ou politique.



**Une force syndicale
pour vous défendre !**



Retrouvez l'intégralité de nos 30 convictions sur
coordinationrurale.fr

**MAISON FAMILIALE RURALE
DE MONTBOZON**

FORMATION
EN ALTERNANCE



- 4ème-3ème
- CAP Maintenance de :
 - Matériels agricoles
 - Matériels de construction et de manutention
- BAC PRO Conduite et Gestion des Entreprises Agricoles
- BAC PRO Agroéquipement
- CAP Conduite d'Engins de Travaux Publics
- Contrat de Professionnalisation en Conduite d'Engins de Travaux Publics

MAISON FAMILIALE RURALE
6, rue Bressot - 70230 Montbozon
03 84 92 31 83 - 03 84 92 36 58
mfr.montbozon@mfr.asso

**RÉUSSIR
autrement**

Ets **P** **ANNE** **MATERIEL AGRICOLE
INTERIEUR DE FERME
MOTOCULTURE DE PLAISANCE**

FRAMBOUHANS 03 81 68 23 96
AVOUDREY 03 81 44 10 30

MASSEY FERGUSON

**J'AI UN TRUC!
GAGNEZ 50€**

ENVOYEZ-NOUS :
TEXTE EXPLICATIF - PHOTOS OU VIDÉO

SI VOTRE ASTUCE EST PUBLIÉE DANS ENTRAID',
VOUS RECEVREZ UNE PRIME DE 50 EUROS

VOUS AVEZ IMAGINÉ
**UN ÉQUIPEMENT
ASTUCIEUX**
AMÉLIORÉ UN MATÉRIEL ?

PASCAL BORDEAU • ENTRAID' • 2133 route de Chauvigny - 86550 Mignaloux - Beauvoir
Tél. 05 49 44 74 92 • Courriel : pbordeau@entraid.com

**A PLUSIEURS
C'EST MOINS CHER**

TARIF PAR ABONNEMENT

Nombre d'abonnements	1 an	2 ans
1 à 3	66€	128€
4 à 9	63€	121€
10 à 15	56€	107€
+ de 15	52€	85€

Tarifs unitaires TTC (TVA 2,1 %) valables jusqu'au 31/12/2018

ENTRAID'

Maison de la Coopération - 2 allée Daniel Brisebois
31320 Auzeville Tolosane
Tél. 05 62 19 18 88

ABONNEZ-VOUS



Nom
Prénom
Adresse
Code postal Ville
Téléphone (obligatoire)..... E-mail

Je souhaite recevoir: la newsletter Entraid' les informations partenaires

Pour les abonnements multiples, indiquer le nom du collecteur et joindre la liste des abonnés sur feuille libre.

- Règlement par chèque bancaire à l'ordre d'Entraid', à joindre à votre courrier
- Virement bancaire : Crédit Mutuel FR76 1027 8022 2000 0203 3410 163

N° d'agrément de la cuma

x = €

Nb d'abonnements souscrits Tarif d'abonnement Montant versé

Signature

Un atelier avec salarié en cuma, c'est possible !

Fermeture des concessions de proximité, moins de temps disponible sur l'exploitation et pour la cuma, augmentation des coûts d'entretien ou pire, matériel peu entretenu. Les raisons de développer un atelier avec salarié en cuma sont multiples. Rencontre à la cuma Coopensil.

Par Flora Chapotin

La cuma Coopensil, à St Sauveur-en-Puisaye, dans l'Yonne, a franchi le cap il y a 3 ans avec l'embauche de Bastien Merlot, fils d'agriculteur du secteur, fraîchement sorti d'un BTS ACSE en alternance. Utilisatrice du groupement d'employeurs AVE89 pour un chauffeur d'ensileuse à mi-temps, la cuma avait déjà mis le pied à l'étrier pour répondre au problème de main-d'œuvre sur les exploitations. Mais le projet de création d'un atelier au sein de leur bâtiment piétinait alors que le bénévolat sur l'entretien s'essouffait peu à peu...

« Les 14 000 € nécessaire au financement d'un mi-temps supplémentaire pour l'entretien du matériel reviennent à moins de 5% du chiffre d'affaires de la cuma », explique le président Mathieu Babut. Un coût vite rentabilisé par les nombreux avantages apportés par le salarié tant du point de vue économique que sur l'aspect humain.

L'ATELIER, LIEU DE CONVIVIALITÉ

Le parc est en état : tout est planifié puisque chaque matériel est révisé, remis aux normes, prêt pour redémarrer la saison. L'ambiance au sein du groupe a évolué également. Les tensions et l'agacement de manière générale liés à la casse ou au manque

Dernier check-up du tracteur par le salarié avant de repartir chez l'adhérent.



COOPENSIL EN CHIFFRES

- 93 adhérents
- 100 matériels dont 13 automoteurs
- Activité polyculture-élevage laitier
- 300 000 € de chiffres d'affaires
- 1 hangar central ■

d'entretien, ont diminué. Lors d'une casse, le matériel repasse par l'atelier et non d'un adhérent à l'autre, et cela change tout ! Le salarié, pour peu qu'il soit doté d'un bon relationnel, crée du lien. L'atelier, lui, est devenu progressivement un lieu de convivialité qui ressoude le groupe et cultive l'esprit d'appartenance.

« Personne ne voulait prendre la casquette de secrétaire. » Afin de lever les freins liés aux démarches administratives, la cuma a fait le choix de passer par le groupement d'employeurs AVE89 dont la fédération des cuma est membre fondateur, afin de se simplifier la vie et de se concentrer sur l'organisation pratique avec le salarié.

Cinq clés ont fait la réussite de ce

projet : la volonté du groupe d'instaurer un cadre (règles connues, affichées et rappelées régulièrement), un responsable unique et identifié pour le salarié (assurant le lien avec les responsables matériels), un salarié aux compétences reconnues (autonomie et bon relationnel), la pérennité de l'emploi (démarrer avec un volume suffisant et évoluer vers un temps plein) et la montée en compétence du salarié (formations en maintenance, entretien du matériel et en soudure-métallurgie proposées à Bastien par la cuma).

Et aussi oser se lancer ! « Regarder d'où l'on vient pour savoir où l'on va », cet adage cher au président permet de se rappeler que des difficultés existent toujours quelque soit l'époque et que cela n'a pas empêché la cuma d'avancer et de parcourir du chemin. A l'avenir, la cuma a plusieurs pistes en réflexion. D'une part, embaucher un mécanicien hautement qualifié pour un temps plein supplémentaire ; d'autre part, étendre l'atelier en investissant dans des machines professionnelles (tour, perceuse à colonne, stocks et matériels hydrauliques). Enfin, elle réfléchit à la construction d'un nouveau bâtiment pour remiser le reste du matériel, pouvant être financé à hauteur de 20% grâce au dispositif DiNA Hangar. ■



Claire TOUSSAINT, animatrice AVE89

37b rue de la Maladière, 89015 AUXERRE Cedex - Tél. : 03 86 49 48 28 -
Port. : 07 71 15 44 74 - agrivitiemploi89@gmail.com

VRAI ❌ FAUX ?

la vérité sur les groupements d'employeurs

Grâce au travail de défense syndicale de la fncuma, les cuma bénéficient, depuis la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006, de la possibilité d'exercer une activité de groupement d'employeurs. Du versement des salaires à la responsabilité en cas d'accident, bilan de ce qu'il faut retenir.

Par Matthieu Freulon



IL REVIENT À CHAQUE ADHÉRENT DE PAYER LE SALARIÉ...

Le salaire est versé par la cuma. Dans le détail, comme le rappelle la fncuma dans son document « *Cadre juridique de la cuma Groupement d'Employeurs (octobre 2018)* », « *la mise à disposition de personnel est une relation qui va générer la conclusion de deux contrats : d'une part un contrat de travail entre l'employeur (la cuma) et le ou la salarié(e), et d'autre part un contrat de mise à disposition de personnel entre la cuma et l'adhérent utilisateur.* »



LES ADHÉRENTS UTILISATEURS DU GE SONT SOLIDAIRES RESPONSABLES DES DETTES...

Pour être GE, une cuma doit adopter l'option « *Groupement d'employeurs* » à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire. Selon l'article 55, « *les associés (adhérents utilisateurs du service) sont solidairement responsables des dettes du GE à l'égard des salarié-e-s et des organismes créanciers.* » Toutefois, selon la façon dont sera rédigé cet article, il est possible d'opter pour une responsabilité proportionnelle à l'utilisation du service.



L'ACTIVITÉ GE EST RÉSERVÉE AUX ASSOCIÉS COOPÉRATEURS DE LA CUMA...

Les tiers non associés (TNA) n'ont pas accès à l'activité groupement d'employeurs, et ce, même si l'option a été levée. De même, « *en l'état actuel du droit, les collectivités territoriales n'ont pas accès au service* », précise Barbara Tiriou (juriste de la fncuma) ; « *en effet, les deux réglementations ne sont pas compatibles* » (droit coopératif et droit du travail).



LES MEMBRES DU GE BÉNÉFICIENT DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE REMPLACEMENT...

Les associés de cuma GE peuvent bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses de remplacement quand le remplacement est assuré par un(e) salarié(e) de la cuma (article 200 undecies du code général des impôts). Le crédit d'impôt équivaut à 50 % des dépenses de remplacement réelles (14 jours maximum par an). Concernant le coût du travail, il faut également noter que la cuma GE a accès aux exonérations de droits communs comme la réduction générale des cotisations patronales (article L 214-13 du code de la sécurité sociale).



LA MASSE SALARIALE AFFECTÉE AU GE DOIT RESTER MINORITAIRE...

Il s'agissait là d'un des principaux freins au développement du GE en cuma, imposé par l'article D521-4 ancien du code rural et de la pêche maritime. Mais depuis la loi Travail du 8 août 2016, « *les coopératives agricoles dont les cuma, sont des groupements d'employeurs à part entière sans plus de limitation.* » 100 % du personnel peut donc être affilié au GE.



LA CUMA GE EST RESPONSABLE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU SALARIÉ PENDANT LA MISSION...

Les conditions d'exécution du travail (hygiène et sécurité) sont sous la responsabilité de l'associé coopérateur bénéficiaire. Attention, le pouvoir disciplinaire reste toutefois une prérogative de la cuma GE. En outre, étant l'employeur du ou de la salarié-e, la cuma GE « *doit respecter l'ensemble des obligations mises à la charge de l'employeur par le code du travail, la convention collective, le droit et la protection sociale.* »



Une banque de travail depuis 30 ans à la Vallée du Nohain

A la cuma Vallée du Nohain, la banque de travail s'est très vite imposée entre deux adhérents. Dès 1988, les échanges commencent et depuis cette banque de travail a fait des émules. Echanges avec Bernard Deparis, membre fondateur de la banque de travail, et Fabien Gibouret, président de la cuma.

Par Sylvette Bernard

Dès la création de la cuma en 1987, la question de la main-d'œuvre s'est posée. L'échange de travaux se faisait naturellement, mais très vite Bernard Deparis a conscience qu'il faut que chaque agriculteur note ses heures de travaux échangées, afin que personne ne se retrouve «chocolat» à la fin de l'année. Au début, seul Bernard relevait les heures. Pour des échanges entre deux personnes, c'était assez simple et, en fin d'année, il faisait le solde des heures de chacun, avec au besoin une contrepartie financière. Mais aujourd'hui, la cuma compte 18 personnes dans sa banque de travail, dont 7 très actifs. Les échanges doivent donc être impérativement notés par chacun, afin de faire des soldes le plus juste possible. Tous les échanges se font via la cuma afin de faciliter les échanges financiers, même si le matériel emprunté n'est pas dans la cuma.

ESSENTIELLEMENT POUR LA BATTEUSE

A la cuma Vallée du Nohain, il y a 4 exploitations en cuma intégrale. Pour ces adhérents, les échanges sont donc très divers : de la vis à grain aux tracteurs, sans oublier la main-d'œuvre. Mais aujourd'hui, les échanges se font surtout autour de la moissonneuse-batteuse et la mise à disposition de tracteurs.

En effet, lors des moissons, c'est toujours la même personne qui conduit et entretient la moissonneuse de la cuma. Le groupe possède les bennes mais n'a pas assez de tracteurs à



Lors des moissons, c'est toujours la même personne qui conduit et gère l'entretien de la moissonneuse-batteuse.

mettre dessus. Aussi chacun met à disposition ses tracteurs personnels pour les bennes de la cuma (pour ne pas déteiler), voire également ses bennes si besoin.

Concernant la méthode de pointage, chacun note ses échanges et, en fin d'année, toutes les heures sont données à Bernard, afin de faire les soldes. La cuma fait intervenir l'animateur de la fédération des cuma Bourgogne Franche-Comté, qui

utilise un fichier excel afin de faire les soldes de chacun. Cette année, il faudra revaloriser l'heure de main-d'œuvre qui est la base des échanges, afin de mettre à jour les coefficients de chaque matériel et coller le plus possible à la réalité économique.

La cuma Vallée du Nohain tient à sa banque de travail afin de faciliter simplement les échanges de tout type entre ses adhérents. Alors longue vie aux échanges! ■

Aujourd'hui, la cuma Vallée du Nohain compte 18 personnes dans sa banque de travail, dont 7 très actives.

Encadrer à plusieurs et anticiper

Un compromis entre souplesse et rigueur. Voilà qui résume bien le fonctionnement du salarié à la cuma de la Saône et du Planey en Haute-Saône.

Par Philippe Mondelet

Après des débuts très rigoureux avec l'embauche du premier salarié en décembre 2013, le fonctionnement est plus souple maintenant que l'équipe d'encadrement a de l'assurance, que les adhérents ont du recul et que le second salarié a montré de meilleures dispositions. Ainsi les adhérents ne passent plus aujourd'hui par le responsable du salarié (le président de la cuma) et contactent directement le salarié pour leurs demandes. C'est lui qui gère son planning, et s'il y a des tensions, il s'en réfère à son responsable qui tranche.

La commission « salarié » se réunit autant que nécessaire, au minimum chaque semestre, pour faire une évaluation, selon une grille établie dès la formation mise en place pour accompagner à l'embauche et établir notamment la fiche de poste. Le responsable du salarié est accompagné d'un suppléant par ailleurs administrateur (jusqu'il y a quelques mois).

UN SALARIÉ EFFICACE

Antoine Renaudin, le salarié, participe à presque toutes les réunions de sections, en y apportant son expertise technique, ainsi qu'aux réunions de planning hebdomadaires chaque vendredi matin. Et c'est lors de ces réunions que s'établit le plus gros de son programme. Il note son temps sur un carnet mensuel d'enregistrement avec duplicata, précis au quart d'heure près, et signé par le responsable.

Son temps plein, avec récupération dès que possible des heures supplémentaires, se répartit à l'année à part égale entre la conduite des



Antoine Renaudin, le salarié, entouré de la commission « salarié » de la cuma de la Saône et du Planey.

quatre tracteurs de la cuma et l'entretien des matériels (avec parfois des dépannages chez les adhérents ou dans les champs). Même si la conduite peut monter à 80 % en période estivale et l'entretien à 80 % en période hivernale.

Si la première offre d'emploi en 2013 avait abouti après prospection à dix candidatures larges géographiquement, la seconde a rapidement attiré cinq candidatures spontanées. Suffisant et rassurant pour le groupe pour conclure que l'activité ne s'arrêterait pas après la démission du premier salarié.

DE L'ANTICIPATION

L'activité du salarié est récemment devenue plus tendue avec le passage en service complet de l'aplatisseur mobile, qui a généré environ 150-200 heures supplémentaires. Mais cela a permis de recadrer le fonctionnement de cet appareil hyper performant, mais tout autant pointu, qui ne peut raisonnablement pas passer entre toutes les mains. Pour ce qui est des priorités, c'est

d'abord le pulvérisateur (qui s'effectue plutôt le matin) et l'aplatissage, puis les semis. De l'avis de tous, l'organisation globale est bonne, d'autant plus qu'il y a de l'anticipation. Non sans humour, un des membres de la commission a déclaré : « Antoine a réussi à faire tous les semis avant la pluie ! » Il faut dire qu'il n'avait pas plu depuis trois mois malheureusement !

Les membres de la commission insistent sur le fait que le salarié a la charge de mobiliser les adhérents pour l'aider aux grosses réparations. Le point de vigilance reste sur l'entretien des matériels où les adhérents risquent de se décharger. Et après cinq ans de recul, le groupe est unanime : salarié-bâtiment, c'est confirmé, c'était bien le couple gagnant ! ■

CUMA DE LA SAÔNE ET DU PLANEY

- Création : 2012
- 72 matériels
- Chiffre d'affaires : 217 000 €

Secrétaire en cuma : mettre le pied à l'étrier

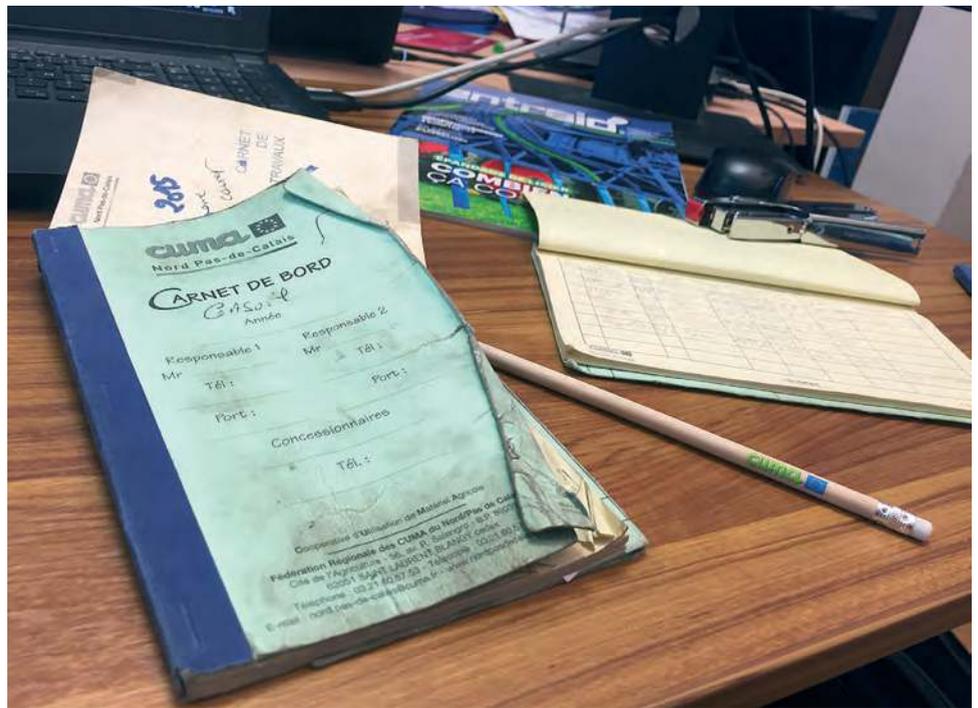
Dans une cuma, l'administratif, indispensable, ne permet pas d'occuper un temps plein. Alors pourquoi ne pas jouer la carte du collectif. Rencontre avec Corinne Comte, secrétaire administrative de plusieurs structures dans le Jura.

Par Paul Vasse

Saisies des bons de travaux, facturation des travaux, suivi des factures, rédaction et envoi de courriers (convocations, réunions, relances), classement des documents..., les tâches administratives du quotidien d'une cuma ressemblent sans surprise aux activités à réaliser pour n'importe quelle entreprise. Pourquoi ne pas déléguer ce travail ? Mais même bien fait, le travail administratif d'une cuma ne peut pas occuper un temps plein. Là encore, jouer la carte collective permet de mettre progressivement le pied à l'étrier

A la cuma d'Arinthod, dans le Jura, Corinne Comte réalise des prestations de secrétariat. Elle nous livre son parcours.

Lors d'un rebondissement professionnel, j'ai souhaité me mettre à mon compte afin d'accompagner des agriculteurs dans leurs tâches administratives. Mon mari étant agriculteur, je sais que la charge administrative est lourde et que les agriculteurs n'ont pas toujours le temps et la motivation nécessaire pour s'occuper « des papiers ». Seulement, le monde agricole est relativement fermé et le fait d'être conjointe d'un agriculteur ne facilite pas les choses dans la mesure



Saisie des bons de travaux, facturation, envoi des courriers, etc., autant de tâches administratives qui peuvent être déléguées et ainsi, soulager les responsables de la cuma.

où je voulais travailler dans les alentours.

RÈGLE DE CONFIDENTIALITÉ

Néanmoins, la cuma d'Arinthod a été la première à faire appel à mes services en 2010, puis plusieurs artisans ainsi que la Coopérative Fromagère d'Arinthod. Aujourd'hui, je suis occupée à temps plein !

Je trouve très enrichissant le fait de travailler au service d'acteurs locaux du territoire. De par ma formation et grâce à mes précédents emplois d'assistante RH, je sais être discrète et respecter la confidentialité de toutes les structures. J'ai le sentiment que mon travail est utile et qu'il est reconnu.

Dans la cuma, les tâches que j'effectue permettent de décharger le président et le trésorier. Je gère les dossiers de renouvellement du matériel, le suivi du capital social, les factures fournisseurs, les encaissements des adhérents ainsi

que les relances de paiements.

Sur sa forme, cette solution présente l'avantage d'être une prestation. Je m'organise dans mon travail comme je le souhaite, avec mes méthodes, mes outils. Pour les structures auxquelles je facture mon service, cela est plus simple. Je ne suis pas salariée, pas de contrat de travail, pas besoin d'élaborer une fiche de paie chaque mois. Je facture moi-même ma prestation comme un fournisseur lambda.

Je n'ai certes pas « l'assurance de l'emploi » mais si les prestations que j'offre sont satisfaisantes, les demandes seront toujours présentes. D'autres personnes se lancent pour accompagner les agriculteurs pour le travail administratif sur leurs fermes et dans leurs structures collectives. Par exemple, Anne Launoy, animatrice du Cercle d'ENTraide et d'Échange de MATériel du Jura, se diversifie avec son activité « Papexp » pour faire les papiers des exploitants. ■

GARNIER

CONCESSIONNAIRE AGREE

1, Rue de la Petite Côte - 25270 LEVIER

Tél : 03.81.86.61.89

www.garnier-ma.fr



Tonnes à lisier – Injecteurs – Enfouisseurs – Pendillards



Jeantil

Gamme leader :

Elevage, Epannage, Transport

Leading range : Livestock, Spreading, Transport

Innovation

Jeantil
Automatic Feeding



L'efficacité dans tous les produits



La distribution de précision



Précision et régularité certifiées

new design



À la pointe de la technologie



Transporter et décharger en toute sécurité



Performance et polyvalence

Rue de la Tertrais - Z.I. De la Hautière - CS 29007 - 35590 L'HERMITAGE
Tél. : 02 99 64 04 04 - Fax : 02 99 64 19 56 - e-mail : jeantil@jeantil.com



www.jeantil.com